



**Audit & Strategy**

**EO2**

**Société anonyme au capital de 2.551.209 €uros  
36 avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF  
493 169 932 RCS NANTERRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2022**

**Aux actionnaires,**

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société EO2 relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 28 février 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Présentation du groupe, faits marquants et principes de consolidation », paragraphe « 5 Changement de référentiel, de règles et de méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement ANC 2020-01 qui remplace le règlement CRC n°99-02.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 28 février 2022 s'établit à 897 k€, ont fait l'objet de tests de dépréciation comme indiqué dans la note 3 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 3 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies

significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Quincy-Voisins  
Le 6 juillet 2022



**Franck CHARTON**  
**AUDIT & STRATEGY**  
**FINANCE MANAGEMENT**  
**Société de commissariat aux comptes**

## Comptes consolidés au 28/02/22



<b>BILAN CONSOLIDE .....</b>	<b>3</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>4</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....</b>	<b>5</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....</b>	<b>6</b>
<b>NOTES ANNEXES.....</b>	<b>7</b>

## BILAN CONSOLIDE

Données en K€	Notes	2022.02	2021.02
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles	4	909	899
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	3	897	897
Immobilisations corporelles	5	15 763	15 869
Immobilisations financières	6	138	125
Titres mis en équivalence	7	82	58
<b>Actif immobilisé</b>		<b>16 892</b>	<b>16 951</b>
Stocks et encours	8	2 194	4 246
Clients et comptes rattachés	9	3 824	3 664
Autres créances et comptes de régularisation	9	2 110	2 215
<i>Dont impôts différés actif</i>	10	217	233
Valeurs mobilières de placement	11		
Disponibilités	11	13 095	11 499
<b>Actif circulant</b>		<b>21 222</b>	<b>21 624</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>38 114</b>	<b>38 575</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis	12	2 551	2 551
Primes d'émission		7 154	7 154
Autres réserves		6 457	6 228
Titres en auto-contrôle		(61)	(73)
Résultat de l'exercice		623	277
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>16 723</b>	<b>16 137</b>
<b>Interêts minoritaires</b>	<b>12</b>	<b>2 101</b>	<b>2 425</b>
<b>Autres fonds propres</b>			<b>0</b>
<b>Provisions</b>	<b>13</b>	<b>618</b>	<b>547</b>
Emprunts et dettes financières	14	12 567	14 237
Fournisseurs et comptes rattachés	15	4 379	3 703
Autres dettes et comptes de régularisation	15	1 727	1 527
<i>Dont impôts différés passif</i>		83	
<b>Dettes</b>		<b>18 673</b>	<b>19 467</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>38 114</b>	<b>38 575</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Données en K€	Notes	2022.02	2021.02
CHIFFRE D'AFFAIRES	16	30 645	24 749
Autres produits d'exploitation	17	(1 806)	982
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>28 838</b>	<b>25 731</b>
Achats et variations de stocks	18	(11 389)	(10 598)
Autres achats et charges externes	19	(10 226)	(8 775)
Impôts et taxes	20	(240)	(218)
Charges de personnel	21	(4 059)	(3 623)
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	(2 182)	(2 181)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(28 097)</b>	<b>(25 394)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>742</b>	<b>337</b>
Dotations aux amts / Reprises des écarts d'acq.		8	8
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>750</b>	<b>346</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>23</b>	<b>(366)</b>	<b>(533)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>24</b>	<b>192</b>	<b>383</b>
Impôt sur les résultats	25	(185)	(95)
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>392</b>	<b>100</b>
QPt dans les résultats sociétés mises en équivalence		24	28
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>416</b>	<b>128</b>
Intérêts minoritaires		(207)	(149)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>623</b>	<b>277</b>
Résultat net de base par action (en euros)	26	0,25	0,12
Résultat net dilué par action (en euros)	26	0,25	0,12



## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Données en K€	Notes	2022.02	2021.02
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>392</b>	<b>100</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions		1 929	2 024
Variation des impôts différés	25	99	(3)
Plus ou moins values de cession		67	(103)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		(23)	(47)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>2 464</b>	<b>1 971</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>28</b>	<b>2 743</b>	<b>(819)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>5 206</b>	<b>1 151</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'invest. :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	4	(13)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	5	(1 968)	(711)
Variation des immobilisations financières	6	(13)	85
Cession d'immobilisations		72	105
Incidence des variations de périmètre			(1 203)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(1 923)</b>	<b>(1 724)</b>
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :			
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales			164
Encaissement / décaissement sur titres en auto-contrôle		(3)	21
Emissions d'emprunts bancaires	14	361	1 757
Remboursement des emprunts bancaires	14	(2 025)	(2 514)
Subvention reçue		106	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(1 562)</b>	<b>(571)</b>
<b>Variations de trésorerie</b>		<b>1 722</b>	<b>(1 144)</b>
Trésorerie d'ouverture	29	11 290	12 434
Trésorerie de clôture	29	13 012	11 290

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Données en K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Autocontrôle	Résultat	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>CAPITAUX PROPRES au 29/02/20</b>	<b>2 425 875</b>	<b>2 426</b>	<b>7 462</b>	<b>5 394</b>	<b>(497)</b>	<b>1 199</b>	<b>15 984</b>	<b>2 621</b>
Affect. du résultat antérieur en réserves				1 199		(1 199)		
Résultat de la période						277	<b>277</b>	(149)
Variations de capital	125 334	125	(308)	(243)	426			
Variation des titres en autocontrôle					(1)		<b>(1)</b>	
Boni/mali sur autocontrôle				22			<b>22</b>	
Variation des subventions d'investissement				(146)			<b>(146)</b>	(131)
Variation de périmètre								84
<b>CAPITAUX PROPRES au 28/02/21</b>	<b>2 551 209</b>	<b>2 551</b>	<b>7 154</b>	<b>6 228</b>	<b>(73)</b>	<b>277</b>	<b>16 137</b>	<b>2 425</b>
Affect. du résultat antérieur en réserves				277		(277)		
Résultat de la période						623	<b>623</b>	(207)
Variation des titres en autocontrôle					11		<b>11</b>	
Boni / mali sur autocontrôle				(14)			<b>(14)</b>	
Variation des subv. d'investissement				(34)			<b>(34)</b>	(117)
<b>CAPITAUX PROPRES au 28/02/22</b>	<b>2 551 209</b>	<b>2 551</b>	<b>7 154</b>	<b>6 457</b>	<b>(61)</b>	<b>623</b>	<b>16 723</b>	<b>2 101</b>

# NOTES ANNEXES

Note 1. PRESENTATION DU GROUPE, FAITS MARQUANTS ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION .....	8
Note 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	11
Note 3. ECARTS D'ACQUISITION.....	12
Note 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	13
Note 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	15
Note 6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	17
Note 7. TITRES MIS EN EQUIVALENCE.....	18
Note 8. STOCKS ET ENCOURS.....	18
Note 9. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION.....	19
Note 10. IMPOTS DIFFERES.....	20
Note 11. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	21
Note 12. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES.....	21
Note 13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	22
Note 14. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	24
Note 15. FOURNISSEURS, AUTRES DETTES D'EXPLOITATION, COMPTES DE REGULARISATION.....	25
Note 16. CHIFFRE D'AFFAIRES.....	25
Note 17. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	26
Note 18. ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS.....	26
Note 19. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	26
Note 20. IMPOTS ET TAXES .....	27
Note 21. CHARGES DE PERSONNEL .....	27
Note 22. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION .....	27
Note 23. RESULTAT FINANCIER.....	28
Note 24. RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	28
Note 25. IMPOT SUR LES RESULTATS.....	29
Note 26. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION .....	29
Note 27. INFORMATION SECTORIELLE.....	30
Note 28. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT .....	31
Note 29. TRESORERIE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....	31
Note 30. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	31
Note 31. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	32
Note 32. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	32
Note 33. REMUNERATION DES DIRIGEANTS .....	33

## **Note 1. PRESENTATION DU GROUPE, FAITS MARQUANTS ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

### 1. Présentation du groupe et principes généraux

Groupe industriel français, Le Groupe EO2 est un acteur du secteur des énergies renouvelables spécialisé dans la production de granulés bois. Il est une référence dans la fabrication et la commercialisation de granulés de bois (pellets), combustible écologique, économique et confortable, destiné à alimenter les chaudières des particuliers et des collectivités.

Les comptes consolidés d'EO2 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales, dont c'est la première application (application prospective). L'exercice comparatif des états de synthèse est présenté selon le format prescrit par le nouveau règlement.

Les comptes consolidés comprennent ceux d'EO2 ainsi que ceux de ses sociétés affiliées. Cet ensemble forme Le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 2.2. Périmètre de consolidation.

### 2. Faits marquants de l'exercice

#### 2.1. Pôle granulés bois

##### *Production de granulés bois : une activité en expansion*

Poursuite de la croissance du parc de matériel de chauffage : Les activités granulation bois restent portées par un marché en forte croissance, ce qui se matérialise par une croissance à deux chiffres des installations de chauffage au granulés bois par rapport au parc installé.

Abaisser le niveau de stock : Malgré la croissance du marché, EO2 et l'ensemble du secteur ont régulièrement constitué des stocks en raison de la succession d'hivers chauds. Aussi, les 3 derniers exercices ont été marqués par la constitution d'au moins 10 000 tonnes de stocks en fin de saison de chauffe. C'est ainsi que la décision fut prise sur le premier semestre d'abaisser ce niveau de stock.

##### *Un contexte de tension des matières premières*

Le début du second semestre a été marqué par un changement de cycle. Au même titre que les autres matières premières et en particulier les autres énergies, le granulé bois connaît une surchauffe avec une inflation forte des prix d'achats et des prix de ventes. Pour cette filière jeune, les effets favorables et défavorables de cette augmentation générale des prix est délicate à analyser. Les effets favorables à court terme ne doivent dissimuler des conséquences plus défavorables à court terme. Le Groupe est à ce titre prudent sur les effets d'aubaine que la situation peut provoquer sur l'ensemble de la

filière. Des enjeux importants existent sur la capacité de la filière à identifier de nouveaux sites de production. Comme cela a toujours été le cas, EO2 est en recherche permanente de nouvelles capacités de production. EO2 rappelle que s'agissant de projets difficiles à faire aboutir, avec des taux d'échec très importants, EO2 ne communique pas sur l'avancée de ses recherches et ne souhaite pas fonder de faux espoirs comme ce fut le cas pour l'échec déstabilisant du projet EO2 SUD OUEST. EO2 maintient son souhait de diversifier ses activités afin de ne pas être dépendant d'un mono produit.

### *Pôle services énergétiques*

EO2 a amorcé en juin 2020 une stratégie de diversification autour des services énergétiques notamment en prenant une participation majoritaire (51%) dans la société SVM, spécialisée dans l'installation, l'entretien et la maintenance de chaudières individuelles gaz.

La stratégie portée par EO2 ou des sociétés partenaires consiste à apporter autour d'un projet de transition énergétique l'ensemble du panel de solutions permettant de faciliter le changement.

EO2 ne pouvant porter l'ensemble, le parti pris est de fédérer autour par la création d'un écosystème projets portés par des entrepreneurs.

### *WEYA : Des activités impactées par la crise du Covid*

Plusieurs chantiers ont connu des retards entraînant des dysfonctionnements internes et des retards de facturation alors même que les charges fixes se maintenaient. Ces décalages sont intervenus alors même que le carnet de commandes de la société manquait de consistance. Cette situation économique avait conduit la société à se séparer de son dirigeant historique. La barre peine à être redressée dans un contexte d'intense compétition des géants du secteur qui ont décidé de se repositionner sur les petits réseaux de chaleur qui faisaient la marque de fabrique de Weya. Aussi, le positionnement de Weya doit rapidement être réinventé.

### *Création de LEV.*

LEV pour « libérer les énergies vertueuses », message qui s'adresse tout aussi bien aux ressources internes et qui a la vocation à regrouper les activités d'études du Groupe notamment sur le marché du décret tertiaire et de la rénovation globale. La création de LEV s'inscrit dans le cadre de la stratégie de diversification autour de l'accompagnement des clients B2B et B2C dans leur transition énergétique. Ces activités peu capitalistiques reposent principalement sur la qualité des ressources humaines. Le modèle de croissance devra être adapté à cette réalité si LEV souhaite se donner de fortes ambitions.

### *SVM se redresse*

#### Faits marquants

SVM a également été fortement affectée par la crise du Covid. SVM qui facture des services d'entretien et de dépannage a connu sur cet exercice une forte croissance de

ces dépannages et entretiens qui n'avaient pu être réalisés à l'occasion du confinement de mars/avril 2020.

A cette situation à caractère exceptionnel s'étaient ajoutés les coûts de reprise et notamment les doublons de direction dans le cadre de la passation entre l'ancien et le nouveau dirigeant.

#### Perspectives

Les résultats de l'entreprise SVM se sont améliorés. Néanmoins, la forte augmentation des prix pose des difficultés d'adaptation à l'entreprise car les marchés sont contractés sur plusieurs années avec des indexations en décalage avec l'évolution rapide des prix d'achat.

### 3. Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros, sauf indication différente, et sont arrondis au millier le plus proche.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés. Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

### 4. Date de clôture

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 28/02/22.

Toutes les sociétés ont leur exercice social qui commence le 1<sup>er</sup> mars et se clôture le 28 février à l'exception de la société C3L dont l'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se clôture au 31 décembre. La date de clôture de C3L (31/12/21) n'étant pas antérieure de plus de trois mois à la date de clôture de l'exercice de consolidation et en l'absence d'opération significative survenue entre les deux dates, il n'a pas été nécessaire d'établir des comptes intermédiaires pour cette société.

L'exercice annuel clos le 28/02/22 a une durée de 12 mois.

### 5. Changement de référentiel, de règles et de méthodes comptables

Le règlement ANC 2020-01 s'applique pour la première fois de manière prospective aux transactions survenant postérieurement au 01/01/21 ainsi qu'aux contrats conclus après cette date.

Les comptes consolidés ne sont pas significativement impactés par les changements apportés par la mise en application de ce règlement.

Aucun changement de règles ou de méthodes comptables n'a eu lieu sur l'exercice.

## Note 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 1. Principes de consolidation

*Les sociétés sur lesquelles EO2 exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement. La répartition des capitaux propres et du résultat des entreprises intégrées globalement est opérée sur la base du pourcentage d'intérêts de l'entreprise consolidante dans ces entreprises. La répartition des capitaux propres et du résultat des entreprises intégrées globalement est opérée sur la base du pourcentage d'intérêts de l'entreprise consolidante dans ces entreprises.*

*Les sociétés sur lesquelles EO2 exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en avoir le contrôle. La mise en équivalence consiste à :*

- *Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;*
- *Reprendre au compte de résultat consolidé une quote-part de résultat net de l'entreprise mise en équivalence ;*
- *Éliminer les opérations internes.*

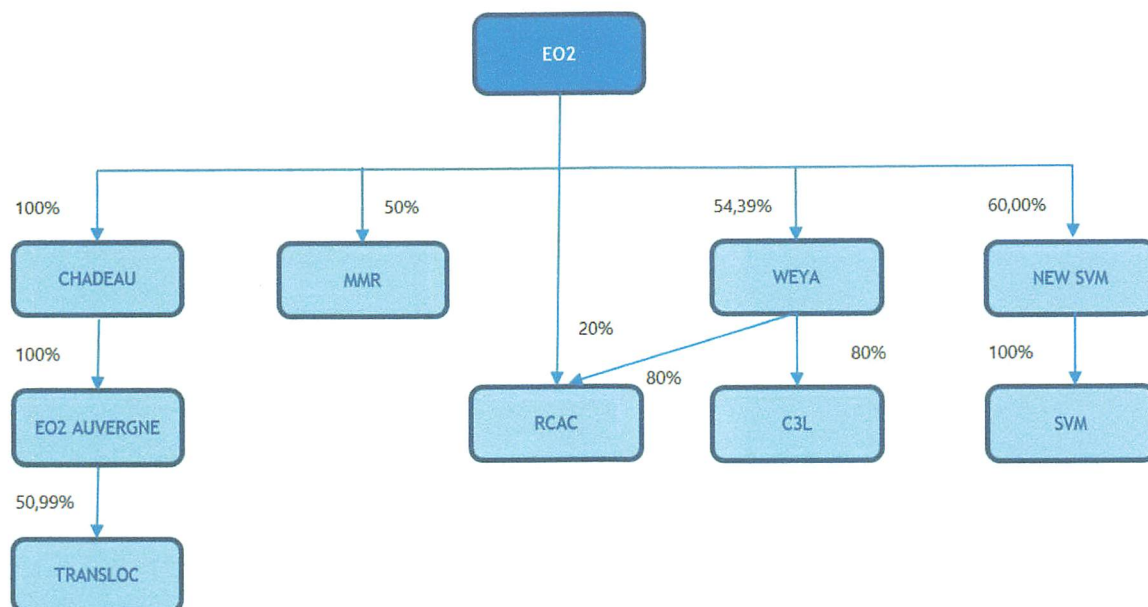
Toutes les sociétés du groupe sont intégrées globalement à l'exception de la société MMR, mise en équivalence depuis le 01/03/20, EO2 n'exerçant plus qu'une influence notable sur cette société.

### 2. Périmètre de consolidation

Raison sociale	% d'intérêt		% de contrôle		Adresse	Siren
	2022.02	2021.02	2022.02	2021.02		
EO2					Société mère 36 Avenue Pierre Brossollette 92240 MALAKOFF	493 169 932
EO2 AUVERGNE	100,00	100,00	100,00	100,00	ZAC du Chateau 63470 SAINT GERMAIN PRES HERMENT	500 300 306
M.M.R.	50,00	50,00	50,00	50,00	Route de la mer 14550 BLAINVILLE SUR ORNE	484 764 329
RESEAU DE CHALEUR D'ARDES SUR COUZE	63,51	63,51	100,00	100,00	714 Route d'Apchat 63420 ARDES	791 800 733
TRANSLOC SERVICES	50,99	50,99	50,99	50,99	ZAC du Chateau 63470 SAINT GERMAIN PRES HERMENT	438 812 323
WEYA	54,39	54,39	54,39	54,39	36 Avenue Pierre Brossollette 92240 MALAKOFF	511 315 046
C3L	43,51	43,51	80,00	80,00	Rue Colonel Rabier 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE	824 094 163
SAS DU CHATEAU	100,00	100,00	100,00	100,00	ZAC du Chateau 63470 SAINT GERMAIN PRES HERMENT	848 436 804
SERVICES VENTILATION MAINTENANCE - S V M	60,00	60,00	100,00	100,00	165 Rue de la belle étoile, Paris nord II, PARK bâtiment 4, 95700 ROISSY-EN-FRANCE	339 669 509
NEW SVM	60,00	60,00	60,00	60,00	36 Avenue Pierre Brossollette 92240 MALAKOFF	883 456 493

EO2 a souscrit à la création de la société LEV en 01/22. Cette société, sans activité au 28/02/22, a été laissée en dehors du périmètre de consolidation (voir note 6).

### 3. Organigramme (sociétés du périmètre de consolidation)



## Note 3. ECARTS D'ACQUISITION

*La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.*

*Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ». L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation.*

*Ainsi l'écart d'acquisition :*

- *dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.*
- *dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti mais il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.*

*Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Celle-ci est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.*

*Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges » et sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition (maximum 5 ans).*



Les variations des écarts d'acquisition sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	2022.02	2021.02	Variation par résultat	Variations de périmètre
Ecarts d'acquisition actif	1 075	1 075		
Dépréciations des écarts d'acquisition	(178)	(178)		
Dépréciations des écarts d'acquisition				
<b>Ecart d'acquisition actif nets</b>	<b>897</b>	<b>897</b>		
<b>Ecart d'acquisition passif</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>(8)</b>	

Aucun écart d'acquisition actif n'est amorti.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition de 897 K€ lié à la société SVM a été réalisé sur la base d'un business plan établi par la société.

Ce business plan est ambitieux sur la 1<sup>ère</sup> année, avec un fort développement d'activité dans la suite des actions mises en place post rachat de la société. Il est ensuite plus prudent avec une stabilisation de l'activité et des développements limités à 3%.

Une application de multiples d'EBE et de méthode d'actualisation avec des taux variant de 5 à 15% ne mettent pas en avant de pertes de valeur de la société.

## Note 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

*Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation.*

*Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.*

*Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité (logiciels informatiques : de 1 à 3 ans, brevets : 7 ans)*

*Les actifs immobilisés sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.*

Les variations des immobilisations incorporelles sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	2022.02	2021.02	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	130	117	13			
Ecart d'acquisition	1 075	1 075				
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>1 205</b>	<b>1 192</b>	<b>13</b>			
Amortissements des frais de développement						
Amorts concessions, brevets & droits sim.	(118)	(114)	(4)			
Amortissements des écarts d'acquisition	(178)	(178)				
<b>Amorts / immos incorporelles</b>	<b>(118)</b>	<b>(114)</b>	<b>(4)</b>			
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	12	2				
Ecart d'acquisition	897	897				
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>909</b>	<b>899</b>				

## Note 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

*Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.*

*- immobilisations décomposables : Le Groupe n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,*

*- immobilisations non décomposables : les durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés ont été maintenues.*

*Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.*

*Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :*

- Agencements et aménagements des terrains : 6 à 10 ans*
- Constructions : 20 à 50 ans*
- Agencement des constructions : 12 ans*
- Matériel et outillage industriels : 5 ans*
- Installations techniques : 15 à 20 ans*
- Agencements, aménagements, installations : 6 à 10 ans*
- Matériel de transport : 4 ans*
- Matériel de bureau, informatique et mobilier : 3 à 10 ans*
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans*
- Biens mis en concession : durée de la concession pour chaque contrat*

*Les actifs immobilisés sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour Le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.*

### *Comptabilisation des contrats de crédit-bail et assimilés*

*Les contrats crédit-bail et assimilés dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.*

Les variations des immobilisations corporelles sur la période sont les suivantes :

Données en K€	2022.02	2021.02	Augmentation (Inv.Emp)	Diminution (Cess., Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains	291	291				
Aménagements de terrains	214	3	211			
Terrains en crédit-bail	364	364				
Constructions	1 041	997	44			
Constructions sur sol d'autrui	896	896				
Constructions en crédit-bail	2 536	2 536				
Matériel & outillage	7 203	5 808	102			1 294
Matériel & outillage en crédit-bail	5 771	6 052		(281)		
Autres immobilisations corporelles	2 128	1 928	236	(36)		
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	8 311	8 229	141	(59)		
Immobilisations corporelles en cours	133	49	1 378			(1 294)
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>28 888</b>	<b>27 151</b>	<b>2 112</b>	<b>(376)</b>		
Amort. sur agencements et aménagts de terrains	(13)	(2)	(11)			
Amortissements des constructions	(420)	(361)	(58)			
Amort. des constructions sur sol d'autrui	(90)	(30)	(61)			
Amortissements des constructions en crédit-bail	(1 127)	(1 043)	(85)			
Amortissements du matériel & outillage	(3 902)	(3 378)	(525)			
Amort. du matériel & outillage en crédit-bail	(4 471)	(4 090)	(548)	167		
Amortissements des autres immobilisations corp.	(1 070)	(895)	(185)	10		
Amort. des autres immos corp. en crédit-bail	(2 030)	(1 482)	(607)	59		
<b>Amort. / immobilisations corporelles</b>	<b>(13 124)</b>	<b>(11 282)</b>	<b>(2 079)</b>	<b>237</b>		
Terrains	291	291				
Aménagements de terrains	200	1				
Terrains en crédit-bail	364	364				
Constructions	621	635				
Constructions sur sol d'autrui	805	866				
Constructions en crédit-bail	1 409	1 493				
Matériel & outillage	3 301	2 430				
Matériel & outillage en crédit-bail	1 300	1 961				
Autres immobilisations corporelles	1 058	1 032				
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	6 280	6 746				
Immobilisations corporelles en cours	133	49				
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>15 763</b>	<b>15 869</b>				

Les autres immobilisations corporelles en crédit-bail correspondent, à hauteur de 6 700 K€ en valeur brute, à un réseau de chauffage urbain ayant fait l'objet d'une convention de délégation de service public signée le 17/12/15 pour une durée de 24 ans, entre la municipalité de COSNE COURS SUR LOIRE et le groupement d'entreprise WEYA - VEOLIA. L'ensemble des installations est opérationnel depuis le 01/06/18.

## Note 6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

*Elles comprennent principalement des cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participations non consolidées. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.*

Les variations des immobilisations financières sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	2022.02	2021.02	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	16		16			
Autres immobilisations financières	121	124		(3)		
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>138</b>	<b>125</b>	<b>16</b>	<b>(3)</b>		
<b>Dépréciations / immobilisations financières</b>						
Titres de participation	16					
Autres immobilisations financières	121	124				
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>138</b>	<b>125</b>				

L'acquisition d'autres participations correspond à la prise de participation dans les sociétés GREENTA et LEV :

- Par une augmentation de capital de la société GREENTA en 06/21 pour 3 K€ puis par une autre augmentation du capital en 10/21 pour 3 K€, EO2 détient directement 10% de la société Greenta au 28/02/22 dont l'objet est la réalisation de missions de conseils en optimisation du processus de fourniture et de consommation d'énergie calorifique ainsi que des travaux d'installation, de maintenance des installations de production de de distribution d'énergie.
- Souscription à la création de la société LEV en 01/22 pour 10,2 K€ : EO2 détient directement 51% de la société LEV au 28/02/22 dont l'objet est l'activité du bureau d'études spécialisé notamment dans les domaines d'activité suivants : toute opération relative à la production énergétique et notamment à partir d'énergie dite nouvelle, verte ou encore renouvelable, toute opération relative aux réseaux de chaleur, toute opération mobilisant tous équipements et appareils thermiques, frigorifiques, mécaniques ou électriques, et plus généralement toute opération dans le champ du développement durable largement entendu. Cette société, sans activité au 28/02/22, a été laissée en dehors du périmètre de consolidation.

Les autres immobilisations financières ont une échéance à plus d'un an.

## Note 7. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

*Les valeurs comptables des titres mis en équivalence sont revus à chaque clôture en fonction des perspectives d'activité et de rentabilité attendue afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.*

*Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des titres mis en équivalence excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.*

Le poste Titres mis en équivalence correspond à la société MMR détenue à hauteur de 50% par EO2.

Les comptes sociaux de MMR font apparaître des capitaux propres s'élevant à 169 K€ incluant un résultat net annuel de 60 K€, pour un chiffre d'affaires de 2 123 K€.

Les titres mis en équivalence ne sont pas dépréciés.

## Note 8. STOCKS ET ENCOURS

*Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du premier entré - premier sorti :*

*- pour la sciure et les déchets de bois, compte tenu de la rotation rapide des stocks, au prix du dernier mois,*

*- pour le bois, les achats de consommables et d'emballages, au dernier prix connu.*

*Le Groupe n'a pas identifié de composant significatif (supérieur à 15 % du prix de revient de l'immobilisation) sur ces installations et outillages. Par conséquent, les pièces détachées, d'usures et de rechange sont constatées en charge lors de leur utilisation et en stock lorsqu'elles sont détenues en attente d'installation. De par la nature de l'activité et des cadences de production, ces pièces sont destinées à être utilisées et assimilées à des consommables. Les stocks de pièces détachées sont valorisés selon la méthode du premier entré - premier sorti, au dernier prix d'achat connu.*

*Les stocks de marchandises sont également valorisés selon la méthode du premier entré - premier sorti au dernier prix d'achat connu.*

*Les granulés produits par le Groupe sont valorisés selon la méthode du premier entré - premier sorti, c'est-à-dire au coût de production des derniers mois d'activité.*

*Les travaux en cours pour l'activité d'installation de réseaux de chaleur sont valorisés selon la méthode dite à « l'avancement » et font l'objet d'une comptabilisation en factures à établir ou en produits constatés d'avance. Une provision pour risques et charges est constatée, le cas échéant, pour tenir compte des pertes probables à terminaison*

*Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.*

*Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.*

*Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.*

Données en K€	2022.02	2021.02
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	1 980	1 817
Produits intermédiaires finis	249	2 419
Stocks de marchandises	13	38
<b>Stocks et en-cours bruts</b>	<b>2 242</b>	<b>4 274</b>
Dépréciations / Stocks M, fournitures et aut. Approv.	(48)	(28)
<b>Dépréciations / stocks et en-cours</b>	<b>(48)</b>	<b>(28)</b>
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	1 932	1 789
Produits intermédiaires finis	249	2 419
Stocks de marchandises	13	38
<b>Stocks et en-cours nets</b>	<b>2 194</b>	<b>4 246</b>

## Note 9. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

*Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.*

### 1. Analyse des créances

Données en K€	2022.02	2021.02
Clients et comptes rattachés	4 043	3 845
Créances sur personnel & org. Sociaux	9	22
Créances fiscales	1 050	1 226
Impôts différés actif	217	233
Autres créances	322	273
Frais d'émission d'emprunts	129	161
Charges constatées d'avance	493	446
<b>Créances brutes</b>	<b>6 262</b>	<b>6 206</b>
Dépréciation / clients et comptes rattachés	(219)	(181)
Dépréciation / autres créances	(110)	(146)
<b>Dépréciations / Créances</b>	<b>(329)</b>	<b>(327)</b>
Clients et comptes rattachés nets	3 824	3 664
Créances sur personnel & org. Sociaux	9	22
Créances fiscales	1 050	1 226
Impôts différés actif	217	233
Autres créances	213	127
Frais d'émission d'emprunts	129	161
Charges constatées d'avance	493	446
Autres créances et comptes de régularisation nets	2 110	2 215
<b>Créances de l'actif circulant nettes</b>	<b>5 934</b>	<b>5 879</b>

## 2. Etat des échéances des créances

Toutes les créances de l'actif circulant ont une échéance à moins d'un an.

## Note 10. IMPOTS DIFFERES

*Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés aux taux d'impôts applicables à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur.*

*Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.*

*Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif (en provisions pour risques et charges) en position nette par entité fiscale.*

*Les sociétés EO2, CHADEAU et EO2 Auvergne forment un groupe d'intégration fiscale.*

Les bases d'impôts différés et les impôts différés associés sont les suivants :

Bases des sociétés intégrées	2022.02		2021.02		Variation de l'impôt différé
	BASES D'IMPOT	IMPOT	BASES D'IMPOT	IMPOT	
Provisions de départ à la retraite	176	44	160	40	4
Autres provisions non déductibles	182	46	237	63	(17)
Déficits fiscaux	1 038	259	1 956	489	(230)
Plus values internes sur cession internes d'immobilisatio	237	59	251	63	(4)
Autres bases d'actif d'impôt	21	5	22	6	(1)
Frais d'établissement					
<b>Totaux / Impôts différés actif</b>	<b>1 654</b>	<b>413</b>	<b>2 627</b>	<b>661</b>	<b>(247)</b>
Elimination des provisions intra groupes					
Crédit-bail	1 118	280	1 713	428	(148)
<b>Totaux / Impôts différés passif</b>	<b>1 118</b>	<b>280</b>	<b>1 713</b>	<b>428</b>	<b>(148)</b>
<b>IMPOTS DIFFERES NETS</b>	<b>536</b>	<b>134</b>	<b>914</b>	<b>233</b>	<b>(99)</b>
<b>ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES</b>		<b>217</b>		<b>233</b>	
<b>PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES</b>		<b>83</b>			

Les impôts différés calculés au 28/02/22 ont été déterminés en tenant compte des règles fiscales et taux d'impôts en vigueur au 28/02/22 et qui seront applicables lorsque la différence temporaire se résorbera.

Les impôts différés non activés au titre des déficits fiscaux s'élèvent à 556 K€ correspondant à 2 224 K€ de déficits reportables (532 K€ au 28/02/21 correspondant à 2 127 K€ de déficits reportables).



## Note 11. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

*Le poste « Disponibilités » est constitué des montants détenus en caisse et des avoirs en banque.*

*Le poste « Valeurs mobilières de placement » est constitué de comptes à terme.*

Données en K€	2022.02	2021.02
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	13 095	11 499
<b>Disponibilités et valeurs mobilières de placement brutes</b>	<b>13 095</b>	<b>11 499</b>
<b>Dépréciation sur valeurs mobilières de placement</b>		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	13 095	11 499
<b>Disponibilités et valeurs mobilières de placement nettes</b>	<b>13 095</b>	<b>11 499</b>

## Note 12. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES

*Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.*

*Les subventions d'investissement sont présentées en capitaux propres. Elles sont comptabilisées en résultat consolidé au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.*

### 1. Capital social

Le capital social de EO2 s'élève à 2 551 209 € réparti en 2 551 209 actions d'une valeur nominale de 1 €. Il n'y a pas eu d'évolution sur l'exercice.

Données en K€	2022.02	2021.02
Nombre de titres	2 551 209	2 551 209
Valeur nominale (en euros)	1,00	1,00
<b>CAPITAL SOCIAL (en euros)</b>	<b>2 551 209</b>	<b>2 551 209</b>
Nombre d'actions en possession de l'entreprise	13 192	13 206
Nombre d'actions en circulation	2 538 017	2 538 003

## 2. Intérêts minoritaires

Données en K€	2022.02	2021.02
Réserves attribuées aux minoritaires	2 308	2 574
Résultat des minoritaires	(207)	(149)
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>2 101</b>	<b>2 425</b>

## Note 13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

*Des provisions sont comptabilisées dès lors que Le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers à la clôture résultant d'évènements passés et qu'il est probable qu'il devrait faire face à une sortie de ressources au profit d'un tiers sans contrepartie attendue. Ce poste comprend principalement les provisions pour litiges et contentieux en cours établies sur la base de l'estimation du risque encouru.*

### Provision pour gros entretiens et grandes révisions :

*Le groupe comptabilise une provision pour gros entretiens et grandes révisions correspondant aux sous-consommations des dépenses d'entretien budgétées d'une installation en concession. Cette provision est comptabilisée parallèlement à la facturation annuelle sur la durée des contrats d'une redevance forfaitaire d'entretien. Dans le cas de surconsommation, la provision est reprise. Si les dépenses de gros entretien et de renouvellement budgétées sur la durée de la concession deviennent supérieures aux redevances à percevoir à cet effet, une provision complémentaire pour perte à terminaison est constatée.*

### Provisions pour indemnités de départ en retraite :

*Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n°2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.*

*Les indemnités de départ à la retraite de la société sont calculées sur la base d'une actualisation des droits qui seront acquis par les salariés au moment de leur départ en retraite.*

- *Le départ intervient à l'initiative du salarié.*
- *L'âge de départ à la retraite est de 62 ans.*
- *Le coefficient de mortalité est issu de la table réglementaire TH 00-02.*
- *Le taux de turn-over retenu est de 2%.*
- *Le taux de revalorisation des salaires retenu est de 1%.*
- *Le taux d'actualisation retenu pour le calcul des engagements sociaux est de 1.64% à 1.65% inflation comprise.*

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

Données en K€	2022.02	2021.02	Dotations / Augmentation	Reprise / Diminution	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	30	11	19			
Autres provisions pour risques	371	314	125	(68)		
Provisions pour pensions et retraites	176	160	67	(50)		
Autres provisions pour charges	39	51	(13)			
<b>Sous-total prov. pour risques et charges</b>	<b>615</b>	<b>536</b>	<b>197</b>	<b>(118)</b>		
<b>Ecart d'acquisition passif (note 4)</b>	<b>3</b>	<b>11</b>		<b>(8)</b>		
<b>Provisions</b>	<b>618</b>	<b>547</b>	<b>197</b>	<b>(127)</b>		

La société EO2 avait accordé une caution dans le cadre d'un emprunt bancaire (co-financé par les banques CIC et BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST) souscrit par la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE alors qu'elle était associée de cette SCI. EO2 a, par la suite, cédé sa participation dans cette SCI. Suite à la mise en redressement judiciaire de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE, le CIC a demandé, au cours de l'exercice précédent, la substitution en tant que caution au paiement des échéances de l'emprunt. Le 15/03/22, EO2 a été condamnée à verser à la BANQUE POPULAIRE la somme de 86 K€, également au motif de sa caution vis à vis de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE. Ces demandes de caution sont contestées par la société EO2 dans la mesure où le protocole de cession des titres de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE par lequel EO2 a cédé sa participation dans la SCI portait l'engagement de l'acquéreur d'obtenir la main levée de la caution d'EO2.

Par précaution, des provisions pour risque ont été constituées :

- au cours de l'exercice précédent, pour 97 K€ correspondant à la demande du CIC
- au cours de cet exercice, pour 91 K€ correspondant à la condamnation en faveur de la BANQUE POPULAIRE.

Une procédure de licenciement économique a été engagée à l'encontre du directeur opérationnel de WEYA. Celui-ci contestant le caractère économique de son licenciement, une provision pour risque de litige prud'homal est comptabilisée dans les comptes pour un montant de 83 K€.

## Note 14. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

*Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.*

### 1. Analyse des emprunts et dettes financières

Données en K€	2022.02	2021.02	Emission / Augmentation	Remb. / Diminution	Variations de périmètre
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 096	9 235	361	(1 500)	
Dettes financières de crédit-bail	4 323	4 704	144	(525)	
Intérêts courus sur emprunts	66	89	66	(89)	
Concours bancaires courants	83	209		(126)	
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>12 567</b>	<b>14 237</b>	<b>571</b>	<b>(2 240)</b>	

La société CHADEAU a financé 46,65% des titres EO2 AUVERGNE par un emprunt de 7 000 K€ auprès du groupement bancaire composé de la Caisse d'épargne d'Auvergne et du Limousin et la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France.

Ce financement bancaire et les financements accordés à sa filiale EO2 AUVERGNE de 2 500 K€ et 3 000 K€ sont soumis à divers engagements spécifiques notamment en termes de souscription d'endettement ou d'octroi de garanties, de réalisation d'investissements ou de croissances externes, de distribution de dividendes, de plafonnement de certaines redevances ainsi qu'en matière de respect de ratios financiers avec clause de remboursement anticipé en cas de défaut.

Les ratios de levier (Dettes financières Nettes / EBITDA consolidé) et de couverture du service de la dette (Service de la dette consolidée / EBITDA consolidé), tels que définis dans le contrat passé avec les établissements financiers, doivent être respectivement inférieurs à 3 pour le premier et à 1 pour le second. Le calcul du ratio est effectué sur la base des comptes consolidés de la société SAS DU CHADEAU établis selon les normes comptables françaises, en intégrant certains ajustements de calculs contractuels. Au 28/02/22, ces ratios étaient respectés.

### 2. Echancier des dettes financières

Données en K€	Montant	moins d'un an	Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans	
Emprunts auprès des ets de crédit	à plus d'un an à l'origine	8 096	1 551	5 973	573
	à un an maximum à l'origine	83	83		
Dettes financières de crédit-bail	4 323	498	1 328	2 496	
Intérêts courus sur emprunts	66	66			
<b>2022.02</b>	<b>12 567</b>	<b>2 197</b>	<b>7 301</b>	<b>3 069</b>	
<b>2021.02</b>	<b>14 237</b>	<b>2 252</b>	<b>7 358</b>	<b>4 627</b>	

## Note 15. FOURNISSEURS, AUTRES DETTES D'EXPLOITATION, COMPTES DE REGULARISATION

### 1. Analyse des dettes d'exploitation

Données en K€	2022.02	2021.02
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>4 379</b>	<b>3 703</b>
Dettes sociales	571	751
Dettes fiscales	684	479
Impôts différés passif	83	
Autres dettes	96	100
Comptes courants divers	111	108
Produits constatés d'avance	182	89
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>1 727</b>	<b>1 527</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>6 106</b>	<b>5 230</b>

### 2. Echancier des dettes d'exploitation et comptes de régularisation

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance à moins d'un an.

## Note 16. CHIFFRE D'AFFAIRES

Données en K€	2022.02	2021.02
Ventes de marchandises	357	243
Production vendue de biens	23 698	19 440
Prestations de services	6 525	4 927
Produits des activités annexes	104	74
Rabais, remises et ristournes accordés	(50)	(83)
<b>Chiffre d'affaires réalisé en France</b>	<b>30 634</b>	<b>24 602</b>
Ventes de marchandises	10	
Production vendue de biens	1	147
<b>Chiffre d'affaires réalisé à l'export</b>	<b>11</b>	<b>147</b>

## Note 17. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Données en K€	2022.02	2021.02
Production stockée	(2 170)	391
Production immobilisée		27
Subventions d'exploitation	6	1
Tranfert de charges d'exploitation	193	221
Autres produits	7	4
Reprises de provisions et d'amortissements	157	339
Reprises de provisions d'exploitation	68	66
Reprises de provisions / actif circulant	38	273
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>(1 806)</b>	<b>982</b>

## Note 18. ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS

Données en K€	2022.02	2021.02
Achats de marchandises	(269)	(163)
Variation stocks de marchandises	(25)	(10)
Achat matières premières, fournitures & autres approv.	(11 237)	(10 563)
Var. stocks mp, fourn. & autres appro.	142	138
<b>Achats et variations de stocks</b>	<b>(11 389)</b>	<b>(10 598)</b>

## Note 19. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Données en K€	2022.02	2021.02
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 646)	(2 480)
Achats d'études et prestations de services	(2 145)	(1 791)
Sous-traitance	(70)	(212)
Locations	(630)	(527)
Entretien	(775)	(544)
Primes d'assurances	(486)	(370)
Personnel détaché et interimaire	(281)	(293)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(735)	(759)
Publicité, publications, relations publiques	(90)	(65)
Transport	(1 268)	(878)
Déplacements, missions et réceptions	(185)	(107)
Frais postaux et frais de télécommunications	(48)	(34)
Frais bancaires	(56)	(84)
Autres charges externes	(811)	(631)
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>(10 226)</b>	<b>(8 775)</b>

## Note 20. IMPOTS ET TAXES

Données en K€	2022.02	2021.02
Impôts et taxes sur rémunérations	(47)	(34)
Autres impôts et taxes	(193)	(184)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(240)</b>	<b>(218)</b>

## Note 21. CHARGES DE PERSONNEL

### 1. Charges de personnel

Données en K€	2022.02	2021.02
Rémunérations du personnel	(2 810)	(2 390)
Charges de sécurité sociales et de prévoyance	(1 221)	(1 211)
Participation des salariés	2	
Autres charges de personnel	(30)	(22)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(4 059)</b>	<b>(3 623)</b>

### 2. Effectif moyen

En nombre de personnes	2022.02	2021.02
Cadres	18	14
Agents de maîtrise et techniciens	16	16
Employés et ouvriers	43	43
<b>TOTAUX</b>	<b>77</b>	<b>73</b>

## Note 22. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Données en K€	2022.02	2021.02
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(2 059)	(1 989)
Dot. aux provisions d'exploitation	(16)	(159)
Dot/Prov. engagements de retraite	(67)	(29)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(40)	(3)
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>(2 182)</b>	<b>(2 181)</b>

## Note 23. RESULTAT FINANCIER

Données en K€	2022.02	2021.02
Reprises de provisions à caractère financier		1
Autres produits financiers	32	47
<b>Produits financiers</b>	<b>32</b>	<b>48</b>
Charges d'intérêts	(157)	(218)
Charges d'intérêts liées au crédit-bail	(144)	(150)
Autres charges financières	(7)	(6)
Dotations aux provisions à caractère financier	(90)	(207)
<b>Charges financières</b>	<b>(398)</b>	<b>(581)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(366)</b>	<b>(533)</b>

## Note 24. RESULTAT EXCEPTIONNEL

*Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale du Groupe.*

Données en K€	2022.02	2021.02
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30	1
Produits excep. s/ exercices antérieurs		56
Produits de cession d'immobilisations	72	105
Subv. invest. virées au résultat de l'exercice	256	236
Autres produits exceptionnels	14	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>372</b>	<b>399</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(10)	(8)
Charges excep. sur exercices antérieurs		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	(139)	(2)
Autres charges exceptionnelles	(6)	(1)
Dotations aux amts et provisions à caractère exceptionnel	(25)	(6)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(180)</b>	<b>(16)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>192</b>	<b>383</b>



## Note 25. IMPOT SUR LES RESULTATS

*Les sociétés EO2, CHADEAU et EO2 Auvergne forment un groupe d'intégration fiscale.*

### 1. Ventilation de l'impôt sur les résultats

Données en K€	2022.02	2021.02
Impôts différés	(99)	3
Impôt sur les bénéfices	(85)	(98)
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(185)</b>	<b>(95)</b>

### 2. Preuve de l'impôt

Données en K€	2022.02		2021.02	
	en valeur	en %	en valeur	en %
Résultat net des sociétés intégrées	392		100	
Dotations aux amts / Reprises des écarts d'acq.	8		8	
Impôt sur les résultats	(185)	32,48%	(95)	14,09%
<b>Résultat net avant impôt et impact des écarts d'acquisition</b>	<b>568</b>	<b>100,00%</b>	<b>187</b>	<b>100,00%</b>
<b>Impôt théorique au taux en vigueur</b>	<b>(151)</b>	<b>26,50%</b>	<b>(52)</b>	<b>28,00%</b>
Impôts liés aux différences permanentes	(7)	1,18%	(15)	7,99%
Incidence des pertes non activées	(138)	24,35%	(113)	60,30%
Imputation des pertes antérieures	133	-23,38%	76	-40,59%
Effet des différentiels de taux d'impôt	1	-0,18%	28	-14,74%
Activation d'impôts différés précédemment non activés et désactivation	(23)	4,01%	(19)	10,09%
<b>IMPOT ET TAUX REEL DE L'IMPOT (+)Produit, (-)Charge</b>	<b>(185)</b>	<b>32,48%</b>	<b>(95)</b>	<b>51,06%</b>

## Note 26. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

*Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.*

*Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.*

*En l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.*

RESULTATS PAR ACTION	2022.02	2021.02
<i>Numérateur (en euros)</i>		
Résultat net part du Groupe	622 942	276 938
<i>Dénominateur (en nombre d'actions)</i>		
Nombre moyen d'actions de base	2 538 017	2 368 463
Nombre d'actions potentielles dilutives		
Nombre moyen d'actions dilué	2 538 017	2 368 463
<b>RESULTAT PAR ACTION (en euros)</b>	<b>0,25</b>	<b>0,12</b>
<b>RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)</b>	<b>0,25</b>	<b>0,12</b>

## Note 27. INFORMATION SECTORIELLE

*Le Groupe a identifié deux principaux secteurs d'activité :*

- *la fabrication, l'achat et la vente de combustibles à base de bois,*
- *la réalisation de services énergétiques (financement, installation de chaudières, livraison de combustibles et maintenance).*

*Les activités accessoires du groupe sont incluses dans l'activité principale de fabrication, d'achat et de vente de combustibles à base de bois.*

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et les actifs immobilisés se ventilent par activités de la manière suivante :

Données en K€	Granulés de bois (combustibles de bois)		Services énergétiques	
	2022.02	2021.02	2022.02	2021.02
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>23 150</b>	<b>19 100</b>	<b>7 495</b>	<b>5 648</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>995</b>	<b>870</b>	<b>(254)</b>	<b>(532)</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>8 877</b>	<b>8 467</b>	<b>8 015</b>	<b>8 426</b>

## Note 28. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

VARIATIONS NETTES (données en K€)	2022.02	2021.02
Variation des stocks	2 052	(541)
Variation des avances et acptes versés sur commandes	19	8
Variation des clients	(160)	(454)
Variation des créances fiscales et sociales	190	273
Variation des autres créances d'exploitation	(104)	681
Variation des charges constatées d'avance	(46)	19
Variation des avances et acptes reçus sur commandes	49	
Variation des fournisseurs	676	(535)
Variation des dettes fiscales et sociales	25	(326)
Variation des autres dettes d'exploitation	(50)	38
Variation des produits constatés d'avance	93	15
<b>TOTAUX</b>	<b>2 743</b>	<b>(819)</b>

## Note 29. TRESORERIE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

*La trésorerie du tableau des flux de trésorerie est constituée des disponibilités desquelles il faut déduire les concours bancaires courants qui figurent au passif du bilan.*

Données en K€	2022.02	2021.02
Trésorerie active	13 095	11 499
Concours bancaires (trésorerie passive)	(83)	(209)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>13 012</b>	<b>11 290</b>

## Note 30. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### 1. Prise de participation

EO2 a souscrit à l'augmentation de capital de la SAS LE PACTE DE GIENS : 11 180 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 €, prix d'émission de 70 € soit un investissement total de 782,6 K€. Cette opération permet à EO2 de détenir 26% du capital de cette société.

La société LE PACTE DE GIENS a réalisé un premier investissement en achetant les titres de la société SANPIMANUTEL qui exploite un complexe hôtelier et de résidence hôtelière, de restaurants et de débit de boissons.

A la suite de cette prise de participation, une avance en compte courant a été consentie à la SAS LE PACTE DE GIENS. Cette avance s'élevait à 418,5 K€ à fin avril 2022.

## 2. Guerre en Ukraine

Une guerre a débuté en Ukraine le 24/02/22. La durée, l'issue et les conséquences de ce conflit sont incertaines. Néanmoins à cette date et au regard des informations disponibles, ce conflit ne semble pas avoir d'impact significatif pour le Groupe, hormis le fait qu'il contribue à l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières qu'il utilise.

## Note 31. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 56 K€ (62 K€ en charges de l'exercice précédent) dont 52 K€ au titre du contrôle légal des comptes.

## Note 32. ENGAGEMENTS HORS BILAN

WEYA s'est engagée, dans le cadre de la délégation de service public conclue le 17/12/2015 pour une durée de 24 ans entre la ville de COSNE SUR LOIRE et le groupement d'entreprise WEYA-VEOLIA, à rester l'actionnaire ou l'associé majoritaire de la société C3L pendant la durée de la délégation de service public.

OSEO et EO2 se sont portés caution solidaire des prêts accordés par la Société générale et le Crédit agricole à RCAC. Le solde restant dû à la clôture par RCAC est de 132 K€.

Dans le cadre du contrat de crédit-bail signé avec la BPI le 15/03/2017 et de la délégation de service, la société C3L s'est engagée :

- à ne pas contracter d'emprunt à moyen ou long terme en dehors d'apports en comptes courants et à ne pas souscrire d'engagement hors bilan ;
- à assurer les installations et l'activité, et à déléguer au profit du crédit bailleur les indemnités liées à ces contrats ;
- à nantir le contrat de crédit-bail en, faveur du crédit bailleur ;
- à effectuer des cessions DAILLY au profit des crédits bailleurs sur les créances de redevances liées aux contrats d'abonnements, de constructions WEYA, d'exploitations WEYA/VEOLIA EAU et de toutes sommes liées à la DSP.

Une garantie à première demande, délivrée par un organisme agréé par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement mentionné à l'article L.612-1 du code monétaire et financier est fournie par le concessionnaire.

Depuis la réception des travaux cette garantie s'élève à 5% du montant du chiffre d'affaires prévisionnel annuel toutes taxes comprises du concessionnaire.

Le financement bancaire de la société CHADEAU d'un montant initial de 7 000 K€ (voir note 14.1) et les financements accordés à sa filiale EO2 AUVERGNE de 2 500 K€ et 3 000 K€ sont soumis à divers engagements spécifiques notamment en terme de souscription d'endettement ou d'octroi de garanties, de réalisation d'investissements ou de croissances externes, de distribution de dividendes, de plafonnement de certaines redevances ainsi qu'en matière de respect de ratios financiers avec clause de remboursement anticipé en cas de défaut.

La société CHADEAU a souscrit deux contrats d'assurance homme clé à hauteur de 4 000 K€.

Les titres de la société EO2 AUVERGNE sont nantis pour 7 744 K€.

### **Note 33. REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Rémunération annuelle des deux dirigeants : 210 K€

Engagements pris en cas de rupture de contrat : indemnité d'un montant forfaitaire égal à 24 mois de rémunération brute (part fixe et variable), sauf en cas de faute grave ou de faute lourde.